

A.G. électorale du 12 décembre 2020

Rapport moral de la présidente

Artigues, le 3 décembre 2020

Madame la présidente,
Monsieur le président,

Une pandémie avec le virus COVID-19 chamboule nos vies personnelles et notre activité associative depuis le début de l'année 2020. Notre AG électorale prévue le 7 novembre, en présentiel, a dû être reportée au 12 décembre, sous une forme dématérialisée. Merci de votre adaptabilité.

J'espère que cette maladie, la COVID-19, vous a épargné, ainsi que vos proches. C'est une période difficile pour de nombreuses professions et c'est un coup dur pour l'activité de vos clubs.

Lors de la rédaction de ce rapport fin novembre, la baisse des licences en Gironde était de 58% par rapport à la même période en 2019. Je mesure à quel point cela impacte le bilan financier et le fonctionnement de vos clubs. Nous vous tenons informé des démarches fédérales et du mouvement sportif en général, pour obtenir la mise en place d'un dispositif approprié d'accompagnement de la part de l'Etat.

N'oublions pas que le sport est un facteur de lien social, d'intégration, et que la société a besoin de lui pour lutter contre ses dérives : discrimination, violences, sédentarité, ...

Nos valeurs

Le CoDep33, organisme déconcentré de la FFESSM, représente et défend, l'image, le projet et les intérêts de la fédération. Il a pour mission de promouvoir, d'enseigner, d'organiser et de gérer la pratique des sports et activités subaquatiques sur son territoire.

L'état des lieux actuel en Gironde est le suivant : 55 clubs associatifs (dont 3 qui n'adhèrent pas au comité départemental), 3 structures professionnelles (SCA) et 9 disciplines sportives et de loisir.

Le CoDep33 organise des formations fédérales et enseigne le secourisme.

Je remercie à ce propos l'équipe de secouristes qui a obtenu, en 2018, l'agrément départemental pour la formation aux premiers secours (PSC1). Cet agrément, renouvelable tous les deux ans a été reconduit en 2020.

Les activités 2019/2020 et quelques projets à venir



Les stages de formation, examens, activités de loisir et de promotion furent stoppés à la mi-mars 2020, lors du premier confinement. A sa sortie, le 11 mai, beaucoup d'espoir, mais au fil des semaines les annulations se sont succédées. Après une courte rentrée en septembre/octobre 2020, nous voilà à nouveau confinés, mais avec une maîtrise développée des visioconférences !

- A. A la demande de M.PAULIN du service de la vie associative et sportive de la ville de Bassens, le CoDep33 était présent à la semaine « Faites numérique » du 21 au 25 janvier 2020, au gymnase du Bousquet, avec une exposition de photos et vidéos et des ateliers de découverte de la photo numérique. Merci à la commission départementale Photo-vidéo pour son implication.
- B. Quelques formations, diplômantes ou non, ont pu débiter ou aboutir de septembre/octobre 2019 à la mi-mars 2020. Mais, le rôle fédérateur du comité Gironde qui propose au plus grand nombre de licenciés, des stages et des activités, avec la mise en commun de moniteurs et d'encadrants, ainsi que ses locaux et son matériel pédagogique, fut amoindri. A ce stade, je veux remercier les présidentes et présidents des neuf commissions départementales pour le travail accompli et les efforts fournis chaque saison. Je salue ici et souhaite « bonne eau » à Léa GARCIA (Archéologie), Laurent GUILLOU (Hockey subaquatique), Jean-Marc COSTEMALLE (Apnée) et Patrick MAZE (NAP) qui n'œuvreront plus au sein du CoDep33 la saison prochaine.
- C. Le comité départemental est présent tout au long de l'année dans deux domaines qui me tiennent à cœur :
1. Les sciences participatives
 - ✓ Avec l'association Ocean'Obs, dont nous sommes un partenaire, vous participer nombreux aux deux journées de recensement exceptionnel des Hippocampes. Une seule a pu avoir lieu en octobre 2020.
 - ✓ J'ai été contactée par Anne LITTAYE, responsable « Océan » au sein de l'association internationale OSI (Objectif Sciences Internationale), à qui je laisserai la parole après la présentation de mon rapport moral, afin qu'elle vous présente les projets de séjours dédiés aux sciences participatives, dont un est prévu, l'été 2021, sur le bassin d'Arcachon.
 2. L'environnement
 - ✓ En 2014, à la création du Parc Naturel Marin (PNM) d'Arcachon, le CoDep33 a mandaté une chargée de mission (Christine BERTRAND) et un suppléant (Jean-Louis BECK) pour le représenter au sein des instances du parc et continuer à valoriser nos activités, démontrer notre bonne connaissance du milieu subaquatique et notre volonté de le protéger. Un renouvellement du conseil de gestion du parc devait avoir lieu en 2020, mais celui-ci est retardé en raison de la COVID-19.

Le CoDep33 reconduit la mandature de Christine BERTRAND et approuve celle d'un nouveau suppléant. Merci à Jean-Louis pour son engagement toutes ces années à nous représenter et défendre nos intérêts. Christine prendra la parole pour faire le bilan PNM-2020 après la présentation de mon rapport moral.

- ✓ Une soirée d'information pour les moniteurs et encadrants sur la compétence environnementale a lieu chaque saison. Celle de novembre 2020 devait en plus permettre de vous présenter CROMIS : le carnet de plongée naturaliste et collaboratif. C'est une version enrichie du carnet de plongée électronique avec l'ajout de ses observations bio. RDV en début d'année 2021, soit en présentiel, soit en visioconférence.
- ✓ La commission départementale Environnement et Biologie Subaquatiques réfléchit à la rédaction d'une charte de bonne conduite du plongeur, à proposer aux licenciés lors de l'inscription en club. Si l'on veut conserver nos sites de plongées et maintenir des échanges cordiaux avec les résidents, il faut avoir un comportement irréprochable et respectueux de l'environnement.

La place du comité auprès des institutions et partenaires

- A. Le CoDep33 est impliqué au sein du mouvement sportif girondin et participe aux réunions du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS). Ce dernier fédère les comités sportifs girondins et fait l'interface entre les comités/clubs et le ministère des sports. Il propose de nombreuses formations gratuites dont j'ai déjà eu l'occasion de vous parler. J'ai assisté à plusieurs réunions de plusieurs commissions :
- le sport santé, bien-être
 - les sports de nature
 - la lutte contre les violences sexuelles dans le sport
 - la prévention et la lutte contre la radicalisation dans le sport
- B. Le CoDep33 est signataire de la charte de l'éthique et de la déontologie du sport an Gironde et nous faisons ainsi partie de la cellule de prévention et d'accompagnement des clubs qui vise à agir contre les incivilités, la violence et les discriminations dans le sport.

Cette cellule créée conjointement, en accord avec la préfecture, par la Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale de la Gironde (DDDCS) et le CDOS a proposé une réunion bilan en début d'année à laquelle j'ai assisté. De plus, l'Etat, avec les Directions Régionales et Départementales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) mène une politique de sensibilisation à la radicalisation dans le sport. J'ai suivi cette année, au nom du CoDep33, deux formations de sensibilisation aux enjeux de la prévention de la radicalisation dans le sport.

Nos financements

- A. Je remercie le Conseil Départemental et plus particulièrement M.LUPUYAU, pour le renouvellement de notre convention de partenariat (2019/2020) et sa subvention annuelle de 7000 euros.
- B. D'autant plus que comme vous présidentes, présidents, nous allons avoir pour la saison 2020/2021 une baisse importante des recettes : diminution des formations, diminutions de la part des ristournes sur licences.
- C. Nous avons pu avoir un financement ANS au titre de l'année 2020. Deux actions sur six, des actions éligibles de notre dossier de demande de subvention ont reçu un financement qu'il faudra justifier en 2021 :
- « le renforcement quantitatif et qualitatif de l'encadrement/la diversification des compétences »
 - « l'amélioration de la connaissance fédérale/la mutualisation et la promotion des réseaux de compétences et des « savoir-faire » entre formateurs et entraîneurs des différentes disciplines ».

Merci au CTAS Nouvelle-Aquitaine qui a porté un regard bienveillant sur notre premier dossier ANS (anciennement CNDS) rédigé dans cette nouvelle ère.

Comment fonctionne cette subvention ANS ?

Depuis janvier 2020, notre fédération est entrée dans la nouvelle gouvernance du sport (voir les notes de cadrage OD et clubs envoyées par la fédération en mars 2020). Elle a élaboré un Projet Sportif Fédéral (PSF) 2017-2020, validé par l'Agence Nationale du Sport (ANS), qui se décline aux différents échelons territoriaux : régions, départements et clubs. La FFESSM gère à présent, sous contrôle de l'ANS, la dotation relative à la part territoriale précédemment gérée par le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport). Elle s'appuie pour cela sur des Conseils Territoriaux d'Attribution des Subventions (CTAS) qui gèrent les demandes des CoDep et des clubs et qui rendent leur arbitrage au Conseil National d'Attribution des Subventions (CNAS) qui doit valider les montants des subventions proposés par chaque CTAS pour chaque structure, afin que l'ANS puisse effectuer le paiement.

Le CTAS Nouvelle-Aquitaine qui est composé de 5 membres et d'un référent territorial (= David BONNET car il est Conseiller technique et Sportif régional (CTS)) est renouvelable tous les ans. Le prochain comité directeur du CoDep33 devra désigner un référent ANS pour la prochaine mandature 2021-2024. Il saura vous guider pour la réalisation de votre dossier qui devra passer par le CoDep avant d'aller en CTAS.



Pour conclure, je dirais que ce fut un honneur pour moi, un plaisir (certes plus ou moins intense selon les moments !) d'occuper la présidence du comité départemental, en espérant avoir pu lui permettre de continuer sa mission de formation, amélioration des connaissances fédérales, ainsi que la promotion des activités et valeurs fédérales et sportives.

N'oublions pas que « se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » (Henry Ford, industriel)

Merci à toute l'équipe qui a œuvré à mes côtés durant ces quatre années.



Un regret toutefois : la fin de la mission comptable à compter du 1^{er} octobre 2020, du cabinet expert-comptable EXCO ECAF en raison d'un vote pour de mauvaises raisons et pour lequel je n'étais pas d'accord.

Merci, M. GOGUET et Mme LAFON pour votre travail impeccable depuis de très nombreuses années auprès de notre association.

Je souhaite bonne route au prochain comité directeur.

Plusieurs tâches l'attendent : poursuivre les formations de cadres dans toutes les disciplines départementales, promouvoir les sports et activités subaquatiques en Gironde, rédiger le projet associatif/plan de développement, rajeunir nos statuts, développer la communication, ...

Anne FAYOUX

Présidente CoDep33

